

Ecrit par le 16 février 2026

# Covid : La bise n'existera-t-elle bientôt plus au travail ?



**Fin de l'état d'urgence sanitaire : les attitudes des Français au travail vont-elles encore changer ?** Ainsi, 72% ne faisaient plus la bise au travail en 2020, 91% en 2021 et 90% en 2022. Dans sa nouvelle étude\*, [QAPA](#), la plateforme de recrutement par l'intérim d'Adecco, a interrogé 1 002 personnes représentatives de la population française afin de confirmer ou d'inflammer l'impact de la crise sanitaire sur l'attitude des Français et leurs rapports humains au

Ecrit par le 16 février 2026

**travail. Une enquête qui montre que certains comportements déjà observés en 2020 et 2021 se confirment en 2022.**

### Une pause dans l'épidémie ?

Depuis le 1er août 2022, les Français ont été soulagés de la fin de l'état d'urgence sanitaire. Mais si 31% d'entre eux pensent que c'est la fin de l'épidémie, plus de 34% considèrent qu'il s'agit juste d'un recul et que celle-ci risque de revenir. 27% considèrent même cette décision comme dangereuse car, pour eux, l'épidémie est toujours présente.

<b>Que pensez-vous de la fin de l'état d'urgence sanitaire depuis le lundi 1er août 2022 ?</b>	
<b>Réponses</b>	<b>Pourcentages</b>
C'est une bonne chose car c'est la fin de l'épidémie	31 %
C'est une bonne chose mais c'est juste un recul, l'épidémie risque de revenir	34 %
C'est une mauvaise chose, je pense que l'épidémie est toujours là	27 %
Je ne sais pas	8 %

### Plus de masques ? Oui et non...

Fin de l'état d'urgence ou pas, plus de 54% des Français sont bien décidés à ne plus mettre de masque sur leur lieu de travail et seulement 27% si cela est obligatoire. A noter que 19% vont continuer à se protéger même si leur entreprise ne les oblige pas à porter de masque.

Pour ce qui est des transports, les usagers sont beaucoup plus partagés. Ils sont en effet plus nombreux à conserver leur masque avec 39% de représentativité même si cela n'est pas une obligation et 29% s'ils y sont contraints. 32% avouent qu'ils ne se protégeront pas dans les transports.

<b>Allez-vous continuer à mettre votre masque sur votre lieu de travail ?</b>	
<b>Réponses</b>	<b>Pourcentages</b>
Oui si c'est une obligation	27 %
Oui même si ce n'est pas une obligation	19 %
Non	54 %

  

<b>Allez-vous continuer à mettre votre masque dans les transports ?</b>	
<b>Réponses</b>	<b>Pourcentages</b>
Oui si c'est une obligation	29 %
Oui même si ce n'est pas une obligation	39 %
Non	32 %

### La bise... c'est vraiment fini ?

Pour les nouvelles générations qui vont commencer à travailler en 2022, faire la bise à ses collègues sera peut-être un acte totalement inconnu ! Ainsi, cette année, plus de 90% des Français n'embrasseront pas leurs collègues au travail. Dans le détail : 53% ne feront plus de bisous et 37% ne le faisaient déjà pas avant. Depuis 2020, les amateurs de bises sont de moins en moins nombreux et ce recul semble

Ecrit par le 16 février 2026

s'affirmer cette année. En effet, ils étaient 28% en 2020 à déclarer vouloir refaire la bise à leurs collègues mais ce chiffre est passé à 9% en 2021 et n'a qu'augmenté légèrement en 2022 que pour atteindre les 10%.

Allez-vous refaire la bise à vos collègues ?			
Réponses	2020	2021	2022
Oui	28 %	9 %	10 %
Non	<b>38 %</b>	<b>55 %</b>	<b>53 %</b>
Non je ne la faisais déjà pas avant	34 %	36 %	37 %

### La poignée de main revient !

Pour ce qui est de serrer la main de ses collègues, les choses semblent revenir à la normale. Ainsi, 41% déclarent qu'ils souhaitent le retour de la poignée de main au travail alors qu'ils n'étaient que 27% en 2021 et 54% en 2020. Les réfractaires sont donc moins nombreux et passent de 52% en 2021 à 39% cette année.

Allez-vous resserrer la main à vos collègues ?			
Réponses	2020	2021	2022
Oui	<b>54 %</b>	27 %	<b>41 %</b>
Non	27 %	<b>52 %</b>	39 %
Non je ne la faisais déjà pas avant	19 %	21 %	20 %

### Un comportement affirmé en cas de maladie

A la question « Si vous tombez malade, irez-vous travailler quand même ? », plus de 73% des Français déclarent qu'ils resteront chez eux. Ils étaient déjà 76% en 2021 contre 48% en 2020. Cette réaction à l'isolement semble être une attitude plus affirmée suite à l'épidémie de la Covid-19.

Un constat que l'on retrouve également envers les collègues souffrants. Ainsi, 79% des Français avouent qu'ils demanderont à un ou une collègue malade de rester à la maison, pour ne pas prendre le risque de contaminer le reste de l'équipe.

Ecrit par le 16 février 2026

<b>Si vous tombez malade, irez-vous travailler quand même ?</b>			
<b>Réponses</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Oui	<b>52 %</b>	24 %	27 %
Non je resterai chez moi	48 %	<b>76 %</b>	<b>73 %</b>
<b>Si un(e) collègue tombe malade, lui demanderez-vous de rester à sa maison ?</b>			
<b>Réponses</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Oui	<b>75 %</b>	<b>81 %</b>	<b>79 %</b>
Non	25 %	19 %	21 %

## Une épidémie annuelle

Même si l'avenir est incertain, de nombreux spécialistes considèrent que d'autres vagues de Covid-19 risquent d'arriver. Même si bien heureusement, les cas graves sont de moins en moins importants, plus de 92% des Français sont persuadés également que l'épidémie reviendra chaque année comme la grippe (96% le pensaient en 2021 et 81% en 2020).

<b>Pensez-vous que la covid-19 risque de revenir chaque année comme la grippe ?</b>			
<b>Réponses</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Oui	<b>81 %</b>	<b>96 %</b>	<b>92 %</b>
Non	19 %	4 %	8 %

\**Méthodologie : Enquête réalisée auprès de 1 002 personnes représentatives de la population nationale française âgée de 18 ans et plus. Sondage effectué en ligne à partir du panel de répondants BuzzPress (27 000 personnes en France). Entre le 30 août 2022 et le 6 septembre 2022, un sondage électronique a été envoyé par email et publié en ligne sur les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn. Les réponses ont ensuite été compilées et pondérées en fonction de quotas préétablis visant à assurer la représentativité de l'échantillon et afin d'obtenir une représentativité de la population visée. Cette enquête a été compilée aux données issues de deux autres enquêtes réalisées entre le 31 mars et 3 avril 2020 et entre le 24 et 29 mars 2021 sur deux panels représentatifs équivalents. Toutes les pondérations s'appuient sur des données administratives et sur les données collectées par l'INSEE.*